



## CORONAVIRUS (COVID-19)

### Mesures de prévention pour la santé des travailleuses et des travailleurs des secteurs de l'hébergement et du camping

#### LA DISTANCIATION PHYSIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS :

← 2 m →



Au travail, de l'arrivée  
à la sortie



Pendant les pauses  
et l'heure du dîner



Rappelez les règles  
à la clientèle



Évitez le contact direct  
pour les salutations  
et privilégiez l'usage  
de pratiques alternatives

#### LES MESURES D'HYGIÈNE AUSSI :



Lavez fréquemment  
vos mains pendant  
20 secondes



Éternuez et tousez  
dans votre coude



Rendez disponible une  
solution hydroalcoolique



Favorisez le paiement  
électronique

#### EMPLOYEURS, ASSUREZ-VOUS ÉGALEMENT DE :



Planifier les tâches afin de  
respecter la distanciation  
physique de 2 mètres



Nettoyer régulièrement  
les surfaces fréquemment  
touchées



Prévoir des gants  
imperméables pour  
l'entretien ménager

Ligne d'information COVID-19 :  
**1 877 644-4545**

Pour joindre un inspecteur de la  
CNESST : **1 844 838-0808**